

# Compte-rendu du Comité Directeur du 18 décembre 2021

## En visioconférence

\*\*\*\*\*

Présents ou représentés : 21 personnes - Absents : 4 personnes ☞ voir feuille de présences

### Ordre du jour :

1. Présentation et adoption du budget du Codérando
2. Ajustement du calendrier
3. Informations générales
4. Questions diverses

Début de séance : 9 heures

En préambule, Frédéric nous informe que Juliette Peltier, pour des raisons de santé, a présenté sa démission du Comité Directeur.

1 - Etude du budget à présenter à l'AG, en mars - Ce budget a été établi au mois d'octobre et a été étudié en réunion de bureau, le 10 décembre 2021.

Les tableaux du projet de budget ont été envoyés à tous les membres du Comité Directeur et sont présentés lisiblement sur l'écran.

*Il faudra ajouter à ces tableaux, le résultat 2021 avant la présentation au Conseil Départemental.*

- **Les recettes** sont reprises ligne par ligne pour préciser certaines rubriques :

- **Vente de produits finis** : ce sont les ventes de gobelets, de gilets du Coderando.....
- **Conventions balisage, prestations de services** : cette somme représente ce que versent les Communautés de Communes pour réalisation de balisage de nouveaux itinéraires (50 € par km) selon une convention signée avec le Coderando
- **Subvention du Conseil Départemental** : cette somme est attribuée par le département pour le fonctionnement du Codérando.  
Constat : cette somme ne connaît pas d'évolution depuis plusieurs années alors qu'une de nos principales actions relatives au nombre de kilomètres à baliser et à entretenir ne cesse d'augmenter (près de 5 000 km). Il est à noter que grâce au travail de nos bénévoles, nous contribuons à favoriser le tourisme en Seine-et-Marne.  
Frédéric va demander une entrevue avec le président du Conseil Départemental pour lui présenter une vue globale de la situation.
- **Diverses subventions** : Danielle et Lydie font un travail important pour établir les demandes de subventions. Il serait souhaitable de renforcer ce binôme....
  - Subvention allouée par l'Agence Nationale du Sport (ancien CNDS) à la Fédération qui redistribue aux Comités.

Cette année, le Coderando a obtenu 15 000 euros (6 000 € pour la Commission Itinéraires et Sentiers ; 6 000 € pour le développement de la randonnée et 3000 € pour l'opération Marche en Ville).

*Il faut encourager et aider les clubs à remplir des dossiers de demandes.*

- Subvention allouée par le Fonds de développement de la Vie Associative (FDVA) : 5 000 €, somme dédiée aux baliseurs pour le matériel, leur équipement, l'organisation d'un séminaire...
- Pour 2021, pas de randonnée des 3 châteaux donc pas de subvention. (Prévu 2 000 €)
- **Participation Tourisme** : cette somme se retrouve à la même hauteur en recettes et en dépenses ➤ pour chaque voyage, une contribution est payée par les participants dont le club, en co-organisation avec le Codérando, est entré dans la démarche « Immatriculation Tourisme ». Il est de même pour ceux qui optent pour les « assurances facultatives ». Le montant de ces dépenses est versé, par chèque, au Codérando car, en tant que co-organisateur, c'est sur son compte que la Fédération prélève les sommes engagées par les participants.
- **Cotisations membres associés** : les Communautés de Communes ou d'Agglomérations qui ont signé une convention avec le Codérando, versent annuellement, une cotisation. Cette cotisation dépend du nombre de kilomètres à entretenir et du nombre d'habitants de la collectivité concernée.
- **Valorisation du bénévolat** : La Fédération préconise de compter 15 euros par heure de bénévolat. Il faudrait s'astreindre à noter toutes les heures passées à la maison pour le Codérando et pas seulement les heures des réunions.

#### Point sur les adhésions 2021/2022 :

Au 17 décembre : 5 172 licenciés, 82 clubs affiliés (6 n'ont pas encore renouvelé leur adhésion)

Part du Comité sur chaque adhésion : 11 euros.

Pas de redistribution directe aux clubs mais le Comité restitue ces sommes sous forme de gratuité (ex. : Cars pour Provins-lumières ➤ cette année : 3 900 €), d'aides pour les différentes manifestations dont contribution pour le Week-End Rando Santé, catalogue d'articles de promotion, flyer .....

Avec la Covid, moins de dépenses puisque moins de manifestations, de déplacements (réunions en visio !)... un placement a été effectué auprès de la Caisse d'Épargne en prenant des parts sociales qui peuvent être récupérées chaque année à échéance du contrat. Les intérêts sur les parts sociales sont plus élevés qu'avec un livret d'épargne.

Ce sont des réserves qui permettront de faire face en cas de difficultés.

## • Les Dépenses

Une manifestation organisée par un club, pour le Codérando, ne doit pas coûter financièrement, à ce club.

Un budget important sera consacré à l'organisation de manifestations en 2022 :

- Rando des 3 châteaux, le 8 mai : 2 000 euros

- *Rando Challenge* à Coulommiers, le 22 mai : 2 000 euros
- *Trail de MN* organisé par le club de Brie-Comte-Robert, le 21 mai : 1 500 euros provisionnés (remboursement sur factures)
- *La TEM*, 4 et 5 juin : 1 500 euros - Christian Derappe et Geneviève Escalais sont dans l'organisation  
*Toutes ces manifestations montrent la diversité des randonnées (rando classique, MN, marche rapide.....)*
- *Festival de la Rando Nature*, à Ferrières, S. 2 et D. 3 juillet : 3 500 euros
- *Audax - Groupe 503*, 25 septembre : 600 euros
- Séminaire pour les responsables de secteurs de balisage, 19 et 20 avril : 4 000 euros
- Week-End Rando Santé : 9 000 euros
- Journée des bénévoles qui aura lieu à Moret-sur-Loing le 26 novembre : 5 000 euros

### **Quelques précisions sur les intitulés des dépenses :**

Achats stockés : il s'agit des boussoles achetées pour vendre au cours des stages, des gilets avec logo du Coderando.....

Charges locatives : chauffage, entretien des locaux payés au Trésor Public pour l'hébergement du Coderando par Seine-et-Marne Attractivité.

Assurances : assurance pour les locaux et pour couvrir les personnes chargées de mission qui seraient victimes d'un accident.

Participation aux frais de formation : essentiellement des frais de déplacements des formateurs

Personnel extérieur : rémunération de Luc Fornarelli chargé de concevoir des flyers et de Rémi Tiberghien qui s'occupe du site. Ce sont des auto-entrepreneurs.

Publicité, relations publiques : somme dépensée pour la presse départementale qui publie une randonnée chaque semaine, un espace publicitaire à la rentrée.....

Services bancaires : pour les 2 cartes bancaires du Coderando et autres frais.

Impôts et taxes : cela concerne les salaires.

Salaires et charges sociales : cela concerne le salaire de Lydie

Financement formation : la formation PSC1 assurée par les pompiers jusqu'avant la Covid sera faite maintenant par l'UFOLEP. 50 % des frais sont pris en charge par le Coderando lors du renouvellement tous les 5 ans, sous conditions de réussite. La participation n'est accordée qu'après validation d'une formation Ile de France nécessitant le PSC1.

Le remboursement des frais de stage (partie enseignement) suivi hors région pourra être étudié.

Proposition d'accorder une prime de fin d'année de 1 500 € nets, à Lydie pour l'excellence de son travail et sa disponibilité. Son salaire net est 1 166 € pour 28 heures.

Elle bénéficiera aussi des 100 euros (prime de transport) accordés aux salaires inférieurs à 2 000 €.

**Ce budget soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur est adopté à l'unanimité.**

## 2 - Ajustement du calendrier : des modifications de dates et des ajouts par rapport au dernier document reçu, daté du 3 décembre 2021.

- La rencontre avec les nouvelles associations prévue le **10 décembre** a été reportée pour raisons sanitaires.
- Séminaire pour les responsables de secteurs balisage : **mardi 19 et mercredi 20 avril 2022**, Christian Derappe a un GHL le 21 avril.
- **Du 9 au 17 mai 2022**, Semaine de l'Education à la nature : Paul Billon et Serge Salguero tiendront un atelier balisage. D'autres volontaires peuvent se faire connaître.
- **14 et 15 mai 2022** : manifestation Bords de Marne
- **4 et 5 juin 2022** : TEM - devrait proposer 77 km dans le 77, comme avant la Covid.
- Festival Rando Nature à Ferrières : **samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022**
- **25 septembre 2022** : Audax - Groupe 503
- **1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022** : Randonnées à partir du château de Champs-sur-Marne, location de l'Orangerie. Un pique-nique géant remplacera la manifestation « sortie Hors les murs ».

## 3 - Informations générales

### • **Formation**

Les stages proposés au niveau départemental se remplissent rapidement :

- Stage « Carte et boussole », le 14 janvier : reste 5 places.
- Stage « Alerte-secours », à Pontault-Combault, date 29 janvier : reste 2 places
- Stage « Immatriculation Tourisme », le 25 janvier 2022, à Brie-Comte-Robert (complet)

Pour les stages organisés par la région, les dates ne sont toujours pas au calendrier.

Frédéric, René, Lydie et Christian Planta ont suivi un stage Publiweb pour créer des fiches de randonnée. Ils vont faire appel à Rémi pour compléter leur formation.

- **Application fédérale de randonnée** : doit sortir en juin 2022. Elle présentera une cinquantaine de randonnées par département avec photos, commentaires...
- **Tour de la Seine et Marne** pour fêter les 40 ans du Coderando 77, créé par Christian Derappe. Le groupe de travail se réunira pour la première fois, le jeudi 13 janvier 2022.
- **Rando des 3 châteaux** : le groupe de travail pour proposer les itinéraires (Patrick Larrieu et Françoise Douchet) et recruter les bénévoles (Jean-François Bourdette) s'est réuni la première fois le 16 décembre 2021 et a prévu de se retrouver le mercredi 12 janvier 2022.
- **Sorties pour le SRIAS** (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) : Danielle Trarieux qui a repris contact avec Mme Revire (responsable de l'organisation des sorties) demande d'établir rapidement le calendrier de ces sorties.  
Un courrier va être adressé aux membres du Comité Directeur pour savoir s'ils sont volontaires pour emmener une rando, à partir d'une gare, pour une journée ou une demi-journée.

#### 4 - Questions diverses

Michèle Becquemin regrette que l'on ne parle pas des fiches de randonnée et souhaite que ce soit fait dans une prochaine réunion.

Elle a travaillé avec Lydie, Christian Derappe et Christian Pelux sur ces fiches. Elle s'est particulièrement occupée des thèmes : recherche de fond, vérification des sources, photos.... et rédaction des articles. C'est un travail qui demande beaucoup de temps. Elle a constaté qu'il y a beaucoup de fiches en attente..... C'est pourquoi, elle ne s'est pas engagée autant qu'elle pensait le faire sur la formation avec Joël.

Elle est volontaire pour participer à la préparation des rencontres avec les animateurs des clubs que le Coderando souhaite organiser en 3 points du département.

Fin de séance : 12 h 30